



LÉGENDE

PROJET

- Zone à l'étude
- Raffinerie Jean-Gaulin
- Terminal de Montréal-Est

REPÈRES GÉOGRAPHIQUES

- Limite de MRC
- Autoroute
- Route nationale
- Route régionale
- Route collectrice
- Milieu boisé

GRANDES AFFECTATIONS DU TERRITOIRE

- Agricole
- Agroforestière
- Urbaine
- Industrielle
- Récréotouristique
- Conservation
- Institutionnelle et publique
- Multifonctionnelle

SOURCES :

- MRNF, Direction des inventaires forestiers, Système d'information écoforestière (SIEF), Données du troisième programme d'inventaire
- MRNF, Municipalités régionales de comté (MRC) et territoire équivalent (2006)
- MRC de Desjardins, Schéma d'aménagement révisé (2001)
- MRC des Chutes-de-la-Chaudière, Projet de schéma d'aménagement révisé (2001)
- MRC de Bellechasse, Schéma d'aménagement révisé (2000)
- MRC de La Nouvelle-Beauce, Schéma d'aménagement et de développement révisé (2004)
- MRC de Lotbinière, Schéma d'aménagement et de développement révisé (2005)
- MRC de L'Érable, Schéma d'aménagement (1987)
- MRC de Bécancour, Schéma d'aménagement (1988)
- MRC d'Arthabaska, Schéma d'aménagement (1986)
- MRC de Nicolet-Yamaska, Schéma d'aménagement (1986)
- MRC de Drummond, Schéma d'aménagement (1997)
- MRC du Bas-Richelieu, Premier projet de schéma d'aménagement révisé (2000)
- MRC d'Acton, Schéma d'aménagement révisé (2000)
- MRC des Maskoutains, Schéma d'aménagement révisé (2003)
- MRC de La Vallée-du-Richelieu, Schéma d'aménagement révisé (2003)
- MRC de Lajemmerais, Schéma d'aménagement révisé (2005)
- Ville de Longueuil, Schéma d'aménagement et de développement (2005)
- Communauté urbaine de Montréal, Schéma d'aménagement (1986)

Échelle graphique



Projet:
PIPELINE SAINT-LAURENT

Titre:
Affectation du territoire

Préparé par: Jean-François Poirier, ing. jr. Dessiné par: Nathalie Bousquet, B. Des. Env. Vérifié par: Claude Veilleux, ing. & agr.

UDA Groupe Conseil UDA inc.
Agriculture, foresterie et environnement

Figure: **15** Ech. approx.: **1:300 000**
3325de01x.dwg Date: Mai 2006 Dossier: 04-3325-03